

MOTION DU C.A. :

présentée par les représentants des enseignants
du Lycée Jean de Pange de SARREGUEMINES

Les membres du Conseil d'Administration du Lycée Jean de Pange de SARREGUEMINES, réuni le mercredi 02 Février 2011, constatent que, par rapport aux prévisions pour la rentrée 2010, la dotation horaire globale (DHG) attribuée par le Rectorat n'augmente que de 38 heures. Dans le même temps 83 élèves supplémentaires sont attendus avec la création de deux classes.

En restant à encadrement constant il faudrait au moins 77 h supplémentaires.

Cette constatation va à l'encontre des promesses de Monsieur le Ministre qui avait promis que la mise en place de la réforme se ferait à moyens constants.

Les effectifs prévus en classes de seconde ne cessent d'augmenter pour atteindre, ou même dépasser maintenant, fréquemment les 35 élèves par classe. Pour une découverte et une adaptation au lycée ceci ne nous semble pas la meilleure façon de procéder et l'accompagnement personnalisé et le tutorat n'y changeront pas grand-chose.

Les prévisions d'effectifs des classes de première et de terminale tablent sur des taux de passage et de réussite au bac voisins de 100 %.

Les difficultés liées à la DHG et à l'élaboration des emplois du temps entraînent une augmentation des effectifs dans les cours de langues, en particulier en terminale.

Le Rectorat demande à ce que 11,5 % de cette DHG soient assurés sous forme d'heures supplémentaires, alors que les textes officiels en vigueur prévoient la possibilité de n'en imposer qu'une seule, ce qui risque d'entraîner des tensions.

Les conséquences concrètes de ces décisions sont une stagnation du nombre de postes définitifs, mais il n'y a pratiquement plus aucune demande de blocs de moyens provisoires (TZR – stagiaires), ce qui revient de fait à une diminution du nombre de postes.

Cette situation entraînera nécessairement une dégradation importante des conditions de travail des professeurs, avec comme conséquence une baisse de la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves.

Les membres du Conseil d'administration demandent à Monsieur le Recteur de recalculer le montant de la DHG accordée au Lycée Jean de Pange en tenant compte de la réalité du terrain et des promesses ministérielles, de ne pas faire pression sur le pourcentage d'heures supplémentaires et de créer tous les postes nécessaires au fonctionnement normal de l'établissement.